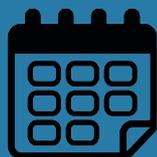


PRIX DE
L'INNOVATION
de L'AFIGESE

Le Prix de l'Innovation de l'AFIGESE 2019

DOSSIER DE CANDIDATURE



Remise des
dossiers avant
le 19 aout 2019

Renseignements
et inscriptions
sur le site internet
www.afigese.fr

Le Prix de l'Innovation de l'AFIGESE
récompense les collectivités territoriales aux
démarches innovantes dans 5 catégories :

- FINANCES LOCALES ●
- CONTROLE DE GESTION ●
- EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ●
- MANAGEMENT PUBLIC LOCAL ●
- COMMUNICATION FINANCIERE ●

En partenariat avec :



Société Française de l'Évaluation

CATÉGORIE FINANCES PUBLIQUES LOCALES

FISCALAB

Réunion des métropoles d'Aix Marseille Provence et de Lille Europe ainsi que de la Communauté d'agglomération du Pays Basque et de la Ville de Paris, le FiscaLab a été primé pour la création d'un portail numérique inédit traduisant les besoins liés à la fiabilisation des bases de fiscalité directe locale. FiscaHub, ce portail open-source, sera ouvert à l'ensemble des collectivités locales et leur groupement dans leurs échanges et le suivi des signalements avec la DGFiP.



CATÉGORIE FINANCES PUBLIQUES LOCALES (COMMUNICATION FINANCIÈRE)

COMMUNE NOUVELLE D'ANNECY

La commune a été récompensée pour sa démarche de communication auprès des usagers sur l'harmonisation tarifaire appliquée aux services des 6 communes membres de la commune nouvelle. La participation générale des acteurs du territoire au processus, la technicité importante demandée et sa mise en valeur par un exercice de communication bien ficelé ont été appréciés.

CATÉGORIE CONTRÔLE DE GESTION

VILLE DE DIJON

La Ville a été récompensée pour son stress-test permettant de détecter les marges de manoeuvre éventuelles ou d'anticiper les difficultés rencontrées par les organismes subventionnés. Il permet de simuler, de façon innovante, les conditions économiques et financières d'une baisse de subvention sur les associations concernées et se compose de différents indicateurs.



CATÉGORIE EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

Primé pour son application des méthodes évaluatives à une stratégie interne, celle des Ressources Humaines, méthodes traditionnellement dévolues aux politiques publiques, le Département a fait un choix de méthodologie inédit impliquant une dimension pluraliste, participative, rigoureuse et apprenante, adaptée à la conduite du changement souhaitée.

CATÉGORIE MANAGEMENT PUBLIC LOCAL

DEPARTEMENT DU FINISTERE

Avec l'objectif d'améliorer le fonctionnement interne de la collectivité mais aussi de mettre en oeuvre plus efficacement le projet du Département, les « Fabriques de terrain » de la collectivité prennent la forme d'un collectif de travail au sein d'une direction et sont amenées à faire des propositions concrètes d'amélioration du quotidien de travail des agents.



PRIX SPECIAL - VILLE DE PARIS

La Ville a été primée pour la création d'un Service Facturier plaçant dans une même entité les tâches dévolues à l'ordonnateur et au comptable. L'objectif recherché est l'optimisation de la dépense, la maîtrise des délais de paiement, l'amélioration de la qualité du mandatement, la fiabilisation des comptes et les gains d'efficacité engendrés par la suppression des contrôles redondants. Ce projet est préfiguratif de ce qui sera mis en place dans les plus grandes collectivités.

REGLEMENT

ARTICLE 1 - CANDIDATS

Le Prix de l'Innovation 2019 de l'AFIGESE est ouvert aux régions, départements, communes et établissements publics de coopération intercommunale de toutes tailles.

ARTICLE 2 - CONTENU DES DOSSIERS

Pour concourir, les candidats devront adresser un dossier comprenant :

- un **bulletin d'inscription**, conforme au modèle ci-après, dûment complété et signé
- une **fiche de synthèse rédigée** conformément au plan demandé :
 1. L'idée innovante
 2. L'objectif recherché
 3. La démarche mise en oeuvre (programmation, partenariats)
 4. Le contenu de la réalisation
 5. Les moyens humains (internes et externes)
 6. Le bilan de la réalisation (évaluation, suivi, projet d'évolution)

- un **dossier libre** décrivant la réalisation innovante, ses modalités de mise en oeuvre et son évaluation

Sont les bienvenus tous les documents et illustrations pouvant éclairer le jury sur le caractère innovant et reproductible de la réalisation.

ARTICLE 3 - ENVOI ET RECEPTION DES DOSSIERS

La date limite de réception des dossiers est fixée au **19 août 2019**.

Chaque dossier doit être transmis par courriel à : e.lelore@afigese.fr

Les candidats devront préalablement s'assurer de l'accord de tout tiers pouvant être impliqué dans la réalisation et la diffusion des dossiers présentés. La remise d'un dossier candidat autorise l'AFIGESE à le publier et à le diffuser, en tout ou partie, et à le communiquer pour publication et diffusion totale ou partielle. Il est conseillé aux candidats porteurs d'une idée nouvelle et originale de se prémunir contre tout risque d'utilisation abusive en la protégeant légalement.

ARTICLE 4 - LAUREATS

Les lauréats seront primés dans cinq catégories :

- Finances locales ;
- Contrôle de gestion locale ;
- Evaluation des politiques publiques locales ;
- Management public local thématique étant au croisement des trois premiers thèmes présentés
- Communication Financière

Les critères de sélection sont :

- la qualité novatrice des travaux ;
- la capacité à être transposés à d'autres collectivités ;
- la démarche de communication et d'information auprès des citoyens.

ARTICLE 5 - JURY

Le Jury du Prix de l'Innovation de l'AFIGESE 2019 est composé d'élus, de journalistes, de fonctionnaires, de représentants d'associations.

Pour chaque catégorie, le Jury se réserve le droit de décerner un ou deux prix, voire de n'en décerner aucun.

Tous les candidats seront informés, au plus tard le 13 septembre 2019, des décisions du Jury qui seront sans appel.

Les récompenses seront remises le 26 septembre 2019 à l'occasion des XXIVèmes Assises de la Fonction financière, du Contrôle de gestion et de l'Evaluation des politiques publiques, qui auront lieu au Havre.

ARTICLE 6 - ACCEPTATION

Le seul fait de participer au présent concours implique la connaissance et l'acceptation sans réserve de tous les articles de son règlement. Toute indication inexacte de la part d'un candidat entraînera de plein droit l'annulation pure et simple de sa participation.

• DOMAINE D'INNOVATION

COCHER LE DOMAINE D'INNOVATION CORRESPONDANT :

- FINANCES LOCALES
- CONTRÔLE DE LA GESTION LOCALE
- EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES
- MANAGEMENT PUBLIC LOCAL
- COMMUNICATION FINANCIÈRE

COLLECTIVITÉ :

NOM DU MAIRE OU PRÉSIDENT DE LA COLLECTIVITÉ :

TITRE DE LA RÉALISATION INNOVANTE :

.....

.....

• COORDONNEES DU CANDIDAT

CIVILITÉ : NOM :

PRÉNOM : FONCTION :

.....

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : VILLE :

TÉL : COURRIEL :

• SUIVI DU DOSSIER

ASSURÉ PAR (À COMPLÉTER SI DIFFÉRENT DU CANDIDAT) :

CIVILITÉ : NOM : PRÉNOM :

FONCTION :

SERVICE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉL : COURRIEL :

JE SOUSSIGNÉ(E),

DÉCLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RÉGLEMENT DU CONCOURS DU « PRIX DE L'INNOVATION DE L'AFIGESE » ET PRÉSENTE LA CANDIDATURE DE MA COLLECTIVITÉ.

DATE ET SIGNATURE DU CANDIDAT